

Campagne J'embrasse la cause – Conditions de participation

L'Association du cancer de l'Est du Québec autorise la tenue de défis et autres événements personnalisés organisés par des personnes et des organisations intéressées à joindre le mouvement de solidarité J'embrasse la cause. **Par contre**, les défis et événements doivent obligatoirement respecter **toutes** les mesures de distanciation physique, d'isolement, de confinement et d'hygiène émises par les autorités gouvernementales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Chaque défi et autre événement proposé **devra** être préalablement discuté entre un représentant de l'Association et un représentant du défi ou de l'événement organisé. Cela vise notamment à assurer le **respect** des mesures de distanciation physique, d'isolement, de confinement et d'hygiène émises par les gouvernements.

Pour chaque défi et autre événement organisé durant la pandémie de la COVID-19, l'Association autorisera uniquement les dons en ligne. Les échanges d'argent comptant ou de chèques doivent être évités pour freiner la propagation de la COVID-19.

En proposant un défi ou un autre événement personnalisé, vous prenez la **responsabilité** à ce que toutes les règles mentionnées ci-haut soient **dûment** respectées en tout temps. L'Association, ses employés, ses bénévoles, ses commanditaires et ses partenaires ne pourront être tenus responsables de tout dommage découlant du non-respect de ce qui précède.

Également, en organisant et/ou en participant à un défi ou un autre événement personnalisé, vous vous engagez à ne réclamer aucun montant en guise de dédommagement, d'indemnité, contrepartie ou à quelque titre que ce soit à l'Association du cancer de l'Est du Québec, ses employés, ses bénévoles, ses commanditaires et ses partenaires ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis à votre personne ou à vos biens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de ou durant l'organisation et/ou la participation à cette activité.

La présente lie vos héritiers et successeurs légaux.